

**4 Économie**

**Transport ferroviaire/ Sécurisation de la voie ferrée**

**Des investissements qui vont modifier les comportements des usagers**

**E. NDONG-ASSEKO**

Libreville/Gabon

*Habités à ne sortir de leurs zones d'habitation qu'en longeant la voie ferrée, les riverains de celle-ci vont devoir s'adapter aux nouvelles conditions de circulation imposées par la construction de deux murailles de chaque côté des rails, qui ne leur permettront plus d'accéder à la voie.*



Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

**Cette muraille en construction fait partie des investissements, en vue de la sécurisation de la voie ferrée.**



Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

**On aperçoit sur cette maquette, l'ensemble des investissements à la Sni-Owendo.**

LES travaux de sécurisation de la voie entamés depuis quelques mois se poursuivent. La société Trianon a engagé des engins lourds pour décaper les endroits les plus difficiles du chantier. Celui-ci consiste en la construction de deux murailles de chaque côté de la voie ferrée. Aujourd'hui, celles-ci longent l'ouvrage sur près de 400 m. Hautes de plus de 2 mètres, elles auront pour mission d'empêcher les piétons de continuer à traverser la voie, comme ils l'ont toujours fait depuis qu'elle existe. En effet, traversant de nombreuses bourgades, le chemin de fer connaît une constellation de passages sur toute sa lon-

gueur, avec cependant une densité dans les parties où existe une forte démographie. Comme c'est le cas au départ de la gare d'Owendo, jusqu'au-delà de plus de 10 km. La circulation des personnes et des marchandises avaient donc fait naître des habitudes de communication et de déplacement qui les amenaient à côtoyer quotidiennement la voie ferrée, ses trains et autres engins. Les murailles actuellement en construction vont amener les uns et les autres à se défaire de leurs habitudes. Et ils n'auront pas d'autres choix que de se tenir à distance de cette voie ferrée qui a enregistré beaucoup de morts d'hommes.



Photo : Antoine Essone Ndong/ L'Union

**La livraison définitive de cette passerelle conduira les populations à adopter de nouveaux comportements.**

Pour mettre un terme à cette macabre série, une réflexion visant la sécurisation des installations ferroviaires avait été menée par la direction de la Société d'exploitation du transga-

bonais (Setrag). Ce qui a abouti non seulement à la construction de trois passerelles (dont une enjambant la voie au niveau d'Akournam II) et de deux murailles à des endroits

précis le long de la voie. A mesure que ces travaux évoluent, les riverains éprouvent le plus grand mal à s'en accommoder, désirant toujours emprunter les mêmes pistes qui les conduisent à la voie ferrée. Malheureusement, cela n'est plus possible à certains niveaux, où l'une des murailles a déjà été posée. Les contournements pratiqués deviennent tout aussi fastidieux. **BIEN-FONDE** • C'est le cas des issues qui partaient de l'église Arche de Noé pour la SNI et qui, naguère, transitaient par la voie ferrée. Depuis la pose de la muraille, il n'est plus possible d'utiliser ce qui s'apparentait à un « raccourci » pour rallier l'autre côté du quar-

tier, en passant par les rails. Il faut désormais sortir par l'école publique d'Akournam II, longer les trottoirs de la route principale, reprendre le chemin qui « flirte » avec le nouveau marché et, enfin, traverser ... les rails et parvenir à la SNI. Et ici, si l'on traverse encore les rails, c'est en attendant la livraison prochaine de la passerelle. C'est la raison pour laquelle les passages sont encore autorisés à ces endroits. Dès que la passerelle sera terminée et fonctionnelle, il ne sera plus possible de passer par les rails. Et les riverains devront obligatoirement passer par la passerelle. Ce qui occasionnera de nombreux désagréments à plusieurs d'entre eux, au regard de leur éloignement par rapport à ce point de traversée. Les murailles en construction induiront inévitablement des modifications de comportements des riverains. Lesquels devront apprendre à s'adapter aux nouvelles conditions de circulation ainsi imposées par ces investissements. Si ceux-ci ont l'heur de les « fâcher » pour le moment, ils finiront par réaliser leur bien-fondé, qui se traduit par leur sécurité.

**Employabilité des jeunes/Banque mondiale/Projet de développement des compétences et de l'employabilité**

**Sortie de sa cuvée de spécialistes en acier léger**

**R.H.A**

Libreville/Gabon

APRÈS six mois de formation au sein de l'entreprise de construction en acier léger ADHI, le Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece) a livré, le 9 mai dernier, sa cuvée de spécialistes en acier léger. En présence de la ministre chargée de la Formation professionnelle Nanette Longa, du directeur de l'Office national de l'emploi (ONE) et des représentants de la Banque mondiale. Sur les quarante jeunes formés, 24 d'entre eux ont été recrutés. Un taux de réussite de 60% salué par la ministre de tutelle qui a



Photo : Eric Photos

**Nanette Longa, ministre de la Formation professionnelle, a remis les attestations de formation aux lauréats...**

profité de cette occasion pour féliciter l'ensemble des parties prenantes « qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette coopération, à savoir l'ONE, l'entreprise ADHI et ces jeunes qui ont relevé le défi d'apprendre un nouveau

métier et ainsi s'offrir des perspectives de carrières dans le domaine de la transformation de l'acier léger. » S'adressant aux récipiendaires, elle les a invités à tirer parti des moyens mis à leur disposition par le gouvernement, par le biais



Photo : Eric Photos

**...avant de poser avec ces derniers, les encadreurs de l'entreprise ADHI et la Banque mondiale.**

du Prodece. Une cuvée qui devrait servir d'exemple pour les autres jeunes encore hésitants à s'inscrire. Au nom des récipiendaires, Fabrice Yebe a apprécié la qualité de la formation : « Tout s'est bien passé. Aujourd'hui, il y a des sta-

giaires opérationnels ; ils ont participé à plusieurs chantiers. Beaucoup parmi nous ont intervenu sur des chantiers divers et sont désormais opérationnels et capables désormais de construire des bâtiments de l'infrastructure, jusqu'à la

super structure. » Le Prodece est un projet initié par la Banque mondiale à l'endroit du Gabon, qui vise l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Financé à hauteur de 6 milliards de francs par l'institution de Bretton-Woods, il vise, notamment, à accroître l'offre de formation, par la construction de deux nouveaux centres dédiés aux métiers des Bâtiments et travaux publics (BTP) et aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la réhabilitation des lycées techniques et centres de formation et le développement des compétences dans les secteurs porteurs de croissance. Il doit être exécuté sur cinq ans.

| COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 14/05/2019 |          |         |         | VENTE BILLETS (sans frais) |           | INDICES BOURSINIERS                 |            |           |
|--|----------|---------|---------|----------------------------|-----------|-------------------------------------|------------|-----------|
| DEV  | FIXING   |         |         | DEV                        | CFA       | en date du                          |            |           |
|  | EUR/DEV  | DEV/COT | DEV/CFA | 1 EUR                      | 655,957   | CAC 40                              | 14/05/2019 | 5 327,44  |
| XAF  | xxxxx    | xxxxx   | xxxxxx  | 1 USD                      | 606,635   | DOW JONES                           | 14/05/2019 | 25 942,37 |
| USD  | 1,1230   | 1USD =  | 584,111 | 1 CAD                      | 467,095   | <b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> |            |           |
| CAD  | 1,5132   | 1CAD =  | 433,490 | 100 JPY                    | 562,239   | <b>14 Mai 2019: 71,12</b>           |            |           |
| JPY  | 123,2500 | 1JPY =  | 5,322   | 1 GBP                      | 814,246   |                                     |            |           |
| GBP  | 0,8625   | 1GBP =  | 760,530 | 100 CHF                    | 61 955,89 |                                     |            |           |
| CHF  | 1,1378   | 1CHF =  | 576,513 | 100 ZAR                    | 4 337,45  |                                     |            |           |
| ZAR  | 15,9762  | 1ZAR =  | 41,058  | 1 MAD                      | 64,00     |                                     |            |           |
| MAD  | 10,8273  | 1MAD =  | 60,584  | 1 CNY                      | 88,17     |                                     |            |           |
| CNY  | 7,6628   | 1CNY =  | 85,603  | 1KES                       | 5,95      |                                     |            |           |
| KES  | 113,5900 | 1KES =  | 5,775   |                            |           |                                     |            |           |

**CHANGES**  
  
**Union Gabonaise de Banque**  
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>